

*Département de la Côte-d'Or*



*Mairie de  
Soissons-sur-Nacey  
21270*

## **Avis aux habitants**

**Mai 2023**

### **Cérémonie du 8 mai 2023**

La Municipalité vous invite à prendre part à la cérémonie du 8 mai 2023 qui se déroulera au monument aux morts de **Soissons-sur-Nacey à 11h15**.

A l'issue de cette cérémonie, aura lieu l'inauguration d'une plaque commémorative à l'aire de jeux, rue Chevillard à 11h45 en présence des autorités civiles et militaires. Un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes de Soissons-sur-Nacey.

La cérémonie à Vielverge aura lieu à 10h45.

### **Rappel Nuisances sonores (Arrêté préfectoral du 16 Juin 1999)**

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'entretien réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc. **ne peuvent être effectués que :**

**Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**

**Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

**Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h**

**Pour rappel**, il est aussi formellement interdit de brûler des déchets verts (herbe, branchages, feuilles etc...) dans vos jardins.

C'est aussi comme ça que seront entretenues les bonnes relations de voisinage et qu'est garanti le "bien vivre ensemble à Soissons"!

**Une réunion publique d'information** sur la nouvelle redevance incitative des déchets ménagers aura lieu le 16 mai 2023 à 19h30 à la salle des fêtes de Soissons-sur-Nacey.

**Affouages :** Les membres de la commission forêt vont effectuer une deuxième réception des stères le samedi 20 mai 2023 à 9 heures. La présence de l'affouagiste est souhaitée.

Le Maire  
Gabriel DELOGE